

Le 30 mai 2023

Denis Nadeau
Conseil des gouverneurs
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
725, rue College
C.P. 700
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6

Denis Nadeau,

Les gens du Nouveau-Brunswick comptent sur la stabilité et un leadership puissant pour faire avancer notre province. Je crois qu'en travaillant ensemble nous réussirons à mettre en œuvre un plan de croissance économique solide, à instaurer et à promouvoir une vision novatrice de manière à répondre aux demandes pressantes du marché du travail, et à positionner notre province comme le meilleur endroit où vivre, étudier et travailler.

Le plan que nous avons mis en place vise à renforcer notre économie, à rehausser les services publics et à rehausser la qualité de vie pour l'ensemble de la population. La présente lettre énonce les responsabilités du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) qui sont à la base de l'atteinte de nos objectifs stratégiques. Nous avons promis de vrais résultats aux gens du Nouveau-Brunswick, et cela demeure notre objectif.

La présente lettre fait le point sur les responsabilités du CCNB pour l'année à venir. J'ai hâte de voir tout ce que nous pourrons accomplir ensemble grâce à notre vision et à nos objectifs communs.

En tant qu'organisme de la Couronne en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*, je m'attends à ce que votre conseil et vous appliquiez des principes de gouvernance solides en vous basant sur une stratégie efficace qui vous permettra de vous acquitter de votre mandat. Outre une gestion solide, je privilégie le maintien de relations étroites, constructives et collaboratives avec le Conseil des gouverneurs qui sont fondées sur le respect mutuel et la communication ouverte.

Le CCNB contribue à cette vision en atteignant ses principaux buts et objectifs, comme il est énoncé dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*. Il est chargé de rehausser le bien-être économique et social de la province en comblant les besoins de la population en matière de formation professionnelle pour bien répondre aux besoins du marché du travail.

.../2



Le CCNB remplit son rôle en collaborant avec les partenaires du milieu et de l'industrie, et en s'assurant que les diplômés se sentent confiants et fiers d'être prêts à occuper un emploi et à faire avancer notre province.

Le CCNB est un partenaire précieux et essentiel en vue de l'atteinte de nos objectifs. Les attentes particulières du gouvernement à l'endroit du CCNB sont les suivantes :

- Le CCNB offrira une **éducation de première classe** en appui d'un **secteur privé dynamisé** en accélérant la transformation des programmes et des services de manière à combler les besoins connus du marché du travail. Cela comprend l'accélération de la mise en œuvre de programmes et de cours éducatifs qui garantit une grande marge de manœuvre dans la durée, le contenu, les exigences d'admission, les méthodes de prestation et les démarches pédagogiques.
- Le CCNB accueillera plus d'apprenants afin de **faire croître la main-d'œuvre** – particulièrement les métiers spécialisés – en réduisant les obstacles institutionnels et professionnels qui entravent la participation des étudiants éventuels et actuels, notamment les apprenants adultes, les immigrants, les nouveaux arrivants, les décrocheurs ou les personnes qui ont été transférées d'un autre établissement d'enseignement postsecondaire, et les personnes qui vivent dans des collectivités rurales ou éloignées. Le gouvernement collaborera aux initiatives du CCNB visant à appuyer son engagement à servir un plus grand nombre d'apprenants grâce à une plus grande souplesse et à une priorité majeure accordée aux élèves.
- Le CCNB continuera d'enrichir le **Réseau CCNB-INNOV** afin d'inspirer une nouvelle génération de personnes de solution, d'entrepreneurs et de rassembleurs. Grâce à des investissements et à des initiatives en recherche appliquée, en entrepreneuriat et en leadership communautaire, le CCNB continuera de garantir la présence de **communautés dynamiques**.
- Le CCNB a démontré qu'il exerçait une saine gestion de l'argent des contribuables et des droits de scolarité, comme en témoignent les rapports financiers des cinq dernières années. Nous nous attendons à ce que le CCNB demeure exemplaire sur le chapitre de la responsabilisation, de la gouvernance et de la gérance, d'autant plus qu'il fait partie d'un **gouvernement abordable et prêt à agir**.
- Le CCNB continuera de renforcer sa capacité à croître en tant qu'**organisation hautement performante** en investissant dans son effectif, particulièrement pour promouvoir un leadership du changement et satisfaire aux divers besoins des apprenants.

Conformément à la mesure 4 de la version de 2016 de *La Transition vers une économie à faibles émissions de carbone*, le CCNB tient compte des changements climatiques dans toutes les prises de décision, et assume la responsabilité, s'il y a lieu, de la réduction des gaz à effet de serre (GES) et de l'adaptation aux changements climatiques dans des secteurs économiques précis liés au CCNB.

D'ici le 31 mars 2024, appliquer, en particulier, un plan de mise en œuvre comprenant les mesures de rendement clés et les actions concrètes clés entreprises par le CCNB afin de remplir l'engagement stratégique lié à l'économie à faibles émissions de carbone, comme il est présenté dans le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick.

Avec l'aide et le soutien du ministère des Affaires autochtones, respecter, pour toutes les mesures prises, l'obligation de consulter de la Couronne.

Grâce à votre leadership en tant que président, j'attends également du Conseil qu'il obtienne des résultats en ce qui concerne les secteurs prioritaires décrits ci-dessous :

Secteurs prioritaires	Résultat attendu	Échéancier
Cadre de responsabilisation et guide de présentation de rapports au gouvernement 2023-2024	Préparation d'un cadre de responsabilisation et d'un guide de présentation de rapports, fondés sur la loi; ces documents feront l'objet de l'approbation du ministre responsable	Au plus tard le 30 mai 2023
Plan d'activités annuel	Préparation d'un plan d'activités annuel, fondé sur les lignes directrices établies; le document sera conforme aux obligations statutaires énoncées dans la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> et fera l'objet de l'approbation du ministre responsable	Au plus tard le 31 décembre de chaque année
États financiers vérifiés	Présentation des états financiers vérifiés au ministre responsable, conformément à la loi et aux lignes directrices établies	Au plus tard le 30 juin de chaque année
Rapport annuel	Préparation d'un rapport annuel – y compris une mise à jour de l'état des recommandations du vérificateur général présentées au CCNB au cours des cinq dernières années – conformément aux lignes directrices établies; le document sera conforme aux obligations statutaires énoncées dans la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> et fera l'objet de l'approbation du ministre responsable	

Denis Nadeau
Le 30 mai 2023
Page 4

Je n'ai absolument aucun doute que nous avons une équipe prête à diriger avec équité et diligence, et prête à prendre des décisions difficiles et équilibrées pour continuer de faire avancer notre province. C'est un honneur de servir la population du Nouveau-Brunswick.